CHAUSSURES
Dolly
20, rue de Lannoy
ROUBAIX

72e Année. — N° 153. | Le numéro : 25 centimes | JEUDI 2 JUIN 1927.

Journal de Roubaix

DIRECTRICE : MADAME VEUVE ALFRED REBOUX

ABONNEMENTS..... Nord et limitrophes..... 3 mois, 22.00 ; 6 mois, 40.00 ; 1 an, 76.00 — France et Belgique..... » 23.00 ; » 43.00 ; » 80.00

ABONNEMENTS REDACTION - ANNONCES : ROUBAIX..... 71, Grande-Rue. Tél. 24 et 1306. Inter, 6. — TOURCOING... 33, rue Carnot. Téléph. 37. — LILLE..... 3, rue Faidherbe. Tél. 57.07. — Chèques postaux 87 Lille

BOCK — PILSEN MUNICH
PELICAN
LES MEILLEURES BIERES EN BOUTEILLES
A. VIELVOYE
TOURCOING
TÉLÉPHONE 576

A LA CONFÉRENCE INTERNATIONALE DU TRAVAIL

Interview de M. Albert Thomas

L'ASSURANCE MALADIE. — LIBERTÉ SYNDICALE COOPÉRATION INTERSYNDICALE

(Par dépêche particulière)

Genève, 1er juin 1927.

On a dit beaucoup de bien de M. Albert Thomas. Certains, parfois, l'ont critiqué. Nous conseillons à ces derniers, avant de prononcer un jugement définitif, de venir sur place se rendre compte de la besogne considérable abattue ici, en quelques années seulement, par le directeur du Bureau international du Travail. Nous reviendrons sur ce vaste organisme aux multiples rouages dont les buts et même la raison d'être échappent peut-être encore à certains esprits.

On nous permettra dès aujourd'hui d'exprimer notre admiration pour le grand animateur de l'organisation internationale du travail, le réalisateur pratique de la partie XIII du Traité de Paix.

M. Albert Thomas

Sans Albert Thomas, cette partie XIII fût peut-être restée lettre-morte.

Nous sommes loin de partager les opinions politiques de M. Thomas, mais en toute impartialité, il convient de rendre hommage à sa largeur de vues, à son intelligence souple et précise, à son esprit ennemi de tout sectarisme, enfin à ses grandes qualités d'administrateur qui lui permettent de poursuivre sa très belle tâche.

On conçoit qu'en cette période où la Conférence du Travail bat son plein, M. Albert Thomas soit quelque peu surmené. Pourtant, très aimablement « le directeur » comme on l'appelle ici, veut bien nous accueillir entre deux réunions de Commissions.

— Attendez-vous, M. le Directeur, des résultats pratiques de cette conférence?

— Il est certain que les assurances-maladies auront de toutes façons une heureuse influence sur la législation des divers pays représentés; c'est-à-dire que si la Conférence décide que la convention doit comporter pour chaque Etat membre l'engagement d'instituer l'obligation de l'assurance-maladie pour les salariés, nous pourrons envisager une réforme effective avant la ratification.

— Croyez-vous que le vote de l'assurance-maladie par la Conférence soit susceptible d'apporter quelques modifications à la loi française sur les assurances sociales?

— Ceci ne fait point de doute, car le Sénat trouvera une besogne soigneusement étudiée et toute préparée par des spécialistes. Il sera tout à fait logique de suivre leurs directives dans les réalisations législatives.

— Espérez-vous aboutir dans la grave question de la liberté syndicale?

— Grave question, en effet, et je dirai même question primordiale. Les travailleurs ne pourront vraiment faire valoir leurs revendications que, premièrement, si on leur reconnaît le droit d'entrer dans le groupement professionnel de leur choix; deuxièmement, si on reconnaît à ces associations le droit de défendre les intérêts de leurs membres dans les limites légales. Nous nous trouvons ici en présence de deux thèses opposées et qui sont assez bien représentées par l'Angleterre, d'une part, et la délégation italienne de l'autre. Les Anglais laissent aux associations professionnelles leur entière liberté d'évolution. L'Etat n'intervient que le plus rarement possible, pour la sauvegarde de l'ordre public par exemple. Les Italiens prétendent que cette théorie puise son origine dans les doctrines philosophiques du XVIIIe siècle, doctrines qu'ils estiment surannées. Ils apportent une thèse opposée qui, prise dans son essence, prétend que l'Etat doit être le maître absolu de toutes les questions professionnelles, doit imposer son arbitrage définitif par la constitution d'une magistrature du travail.

— Ai-je besoin, M. le Directeur, de vous demander votre opinion personnelle?

— Je l'ai déjà exposée publiquement et j'ai montré qu'un Etat, quelque puissant qu'il soit, ne pourrait jamais en matière professionnelle libeller des... ukases applicables par tous et partout indistinctement. Seules, les associations patronales et ouvrières sont capables en ces matières complexes et particulières à chaque corporation d'étudier de concert une méthode pratique du travail. Pourtant, si je l'ai déjà exposé, nous suivons ici avec attention les efforts constructifs de l'Etat italien pour l'organisation des industries et des métiers, pour la discipline de la production.

— Craignez-vous, comme on l'a dit, que la délégation italienne cherchant vainement des appuis au sein de la Conférence, ne veuille s'en aller en claquant les portes?

— Je crois plutôt, dit en souriant le directeur du Bureau international du Travail, que nous n'aurons pas ici de ces drames... dont les journalistes sont si friands. Les efforts italiens sont-ils, comme on le prétend si souvent, en contradiction absolue avec les traditions de l'individualisme et les principes de la démocratie? Nous ne sommes pas ici pour nous quereller mais au contraire pour chercher une conciliation possible ou, tout au moins, une coopération dans l'étude d'une législation internationale.

— Envisagera-t-on, au cours de cette Conférence, l'obligation pour les organisations patronales de traiter avec toutes les organisations ouvrières indistinctement?

— Certaines nations ont posé la question qui ne sera pas épuisée. Mais il me semble que les organisations ouvrières — compte tenu de leurs effectifs — pourraient s'entendre en tout bien tout honneur, en respectant la dignité de chacune pour constituer éventuellement et pour un temps plus ou moins prolongé des cartels intersyndicaux. La force de la classe ouvrière s'en trouverait singulièrement augmentée. D'autre part, si les patrons veulent bien reconnaître loyalement, sincèrement, le droit syndical tel que nous l'étudions ici, ils ne feront point de distinction entre les associations ouvrières et ils accepteront de traiter avec elles.

— Que pensez-vous, M. le Directeur, de l'Internationale d'Utrecht et des organisations syndicales chrétiennes?

— J'ai déjà défendu le Bureau international du Travail contre l'accusation d'être « une succursale d'Amsterdam », de l'Internationale syndicale socialiste. La direction du Bureau international, ai-je dit en substance dans mon rapport, a conscience de n'avoir servi aucune autre politique que l'accomplissement de la mission qui lui a été tracée. Elle a conscience d'avoir, au contraire, recherché constamment l'unité et la bonne entente de tous ceux qui veulent établir une législation internationale du travail. Il ne dépend pas d'elle que la majorité des délégués ouvriers choisis par les Gouvernements appartiennent à des organisations nationales affiliées à la Fédération d'Amsterdam. Il ne dépend pas d'elle que cette majorité élise un groupe ouvrier du Conseil choisi uniquement choisi dans son sein et qu'ainsi la Fédération d'Amsterdam contrôle en fait et le groupe ouvrier de la Conférence et le groupe ouvrier du Conseil.

J'ai relevé la collaboration de l'Internationale syndicale chrétienne d'Utrecht, des Centrales nationales, des quinze Fédérations de métiers internationales et j'ai dit textuellement: Pour l'effort capital de la ratification elles ont adopté une attitude résolue et ferme qui nous a souvent aidés à obtenir des résultats décisifs. Un grand nombre de Ministres du Travail et de la Prévoyance sociale sont aujourd'hui des ministres chrétiens: en Allemagne, en Autriche, en Hongrie, en Tchécoslovaquie. Ils ne peuvent manquer d'écouter la voix des organisations chrétiennes. Aussi n'hésitons-nous pas à saluer comme des possibilités d'influences nouvelles pour le Bureau et comme des possibilités de succès pour nos ratifications l'accroissement des effectifs chrétiens. Même dans les pays lointains, au Canada, au Mexique, en Amérique du Sud, cette influence va se développant.

Sur les problèmes de représentation au sein des Commissions et du Conseil, j'ajouterai que le Bureau ne saurait modifier sa règle de conduite. Il entreprendra tout ce qui dépend de lui pour associer en toute sympathie les activités syndicales de toutes tendances.

Si le groupement unique de toutes les forces syndicales demeure peut-être un rêve, malgré sa nécessité, du moins sa collaboration doit-elle s'imposer de jour en jour davantage.

JEAN REBOUX.

L'AVIATEUR LINDBERGH A LONDRES

M. Houghton, ambassadeur des Etats-Unis et Lindbergh (Wide World photos.)

La réception de l'Aéro-Club britannique

Londres, 1er Juin. — Un banquet a été donné par l'Aéro-Club de Grande-Bretagne, en l'honneur de l'aviateur américain Lindbergh.

Des discours ont été prononcés par plusieurs personnalités du monde, à l'Aéronautique anglaise, puis Lindbergh a pris la parole et a parlé de sa randonnée au-dessus de l'Atlantique.

Le croiseur qui doit ramener le héros n'est pas encore désigné

New-York, 1er Juin. — On déclarait hier soir que le secrétaire d'Etat à la Marine a offert de mettre le croiseur « Memphis », actuellement à Rotterdam, à la disposition de Lindbergh pour son retour à Washington, le 11 Juin.

New-York prépare une réception grandiose

New-York, 1er Juin. — Les Etats-Unis se préparent à faire à Lindbergh une réception qui l'emportera sur tout ce qui a été fait en son honneur à Paris et à Londres.

Le président Coolidge a formé avec les membres du cabinet un comité spécial, pour préparer une reconnaissance nationale de l'exploit de l'aviateur.

LA TRAVERSÉE DU CANADA A LONDRES

Londres, 1er Juin. — On mande d'Ottaw, que le capitaine Janney a l'intention de tenter la traversée de l'Atlantique en avion, d'Ottawa à Londres.

BYRD DOIT, LUI AUSSI, TRAVERSER L'ATLANTIQUE

Paris, 1er Juin. — Sur l'initiative du docteur Gibbons, ami personnel de M. Rodman Wanamaker, qui subventionne la tentative de traversée de l'Atlantique du commandant Byrd, à bord de l'avion « America », le colonel Sweeney, ancien commandant de l'escadrille La Fayette, a réuni, ce matin, les membres de la Presse sportive.

Le but de cette réunion était principalement de savoir si la tentative du commandant Byrd serait bien accueillie à la suite du magnifique exploit individuel de Charles Lindbergh et s'il ne valait pas mieux attendre que soient éteints les échos du vol remarquable du « Spirit of Saint-Louis ».

La tentative du commandant Byrd étant effectuée sur un appareil commercial tri-moteurs pouvant transporter neuf personnes, et enlever une charge de 7.000 kilogs, appareil muni en outre de tous les perfectionnements modernes de confort et de sécurité, l'avis unanime fut que l'expérience devait être tentée, et qu'en cas de réussite, elle constituerait une preuve certaine que le survol de l'océan, de New-York à Paris et vice-versa, pourrait, dans un avenir prochain, être exploité commercialement.

Le docteur Gibbons, arrivé vendredi dernier à Paris, assistait à cette sorte de consultation, et décida alors d'expédier un câble au commandant Byrd, pour lui annoncer qu'il pouvait partir dès que les conditions atmosphériques le lui permettront.

Les poursuites contre les députés communistes

La Commission parlementaire rejette la demande en autorisation de poursuites contre MM. Vaillant-Couturier, Duclos, Clamamus et ajourne sa décision pour M. Doriot

Paris, 1er Juin. — La Commission chargée d'examiner les demandes en autorisation de poursuite contre les députés communistes, MM. Vaillant Couturier, Duclos, Clamanus et Doriot, s'est réunie, cet après-midi, sous la présidence de M. Félix Gouin.

M. Ernest Lafont, rapporteur a donné connaissance de ses conclusions préliminaires.

Il a demandé que les requêtes fussent examinées par catégories, savoir :

1° Celle qui concerne M. **Vaillant-Couturier** en tant qu'auteur d'un article considéré comme contenant des provocations de militaires à la désobéissance.

2° Celle qui concerne MM. **Duclos, Clamamus et Doriot**, en tant que gérants de journaux ou publications contenant des provocations du même ordre.

3° Celle qui concerne M. **Doriot**, en tant que s'étant livré à une propagande antifrançaise en Extrême-Orient.

Conformément aux conclusions du rapporteur, la Commission a tout d'abord délibéré sur le cas de M. Vaillant-Couturier.

M. André Berthot a affirmé que le délit pour lequel le député de la Seine était poursuivi, relevait de la loi de 1882 sur la presse, et non pas des lois de 1893 et 1894 sur la propagande anarchiste.

MM. Delaroche-Vernet et Lenoir ont fait observer que les poursuites ne revêtaient aucun caractère d'urgence et qu'en conséquence la levée de l'immunité parlementaire ne leur paraissait pas nécessaire, puisque le Gouvernement pourrait engager l'action judiciaire lorsque la session parlementaire serait close, soit dans un mois et demi environ.

On sait, en effet, que pendant les intersessions, les députés ne sont pas couverts par l'immunité parlementaire. La Commission a alors rejeté la demande en autorisation de poursuite, par 8 voix contre 2.

En ce qui concerne la seconde catégorie (MM. Duclos, Clamanus et Doriot) poursuivis comme gérants de publications, les demandes ont été repoussées par 6 voix contre 4.

Enfin, la Commission, sur la proposition de M. Lenoir a estimé qu'elle ne pouvait statuer sur le troisième cas, celui de M. Doriot, sans avoir entendu l'intéressé, et elle a décidé de s'ajourner au 22 Juin pour cette audition.

M. Berthon, député communiste, membre de la Commission, a reçu mission d'inviter M. Doriot à se rendre à la convocation de la Commission à son retour de Chine.

Le Président et le rapporteur ont été chargés de demander au ministre des Affaires étrangères et au ministre des Colonies, de communiquer à la Commission tous autres documents pouvant être en leur possession et qui seraient susceptibles de compléter le dossier transmis par le Procureur général, en ce qui concerne M. Doriot.

Les hommes et les problèmes de Genève

Les grands problèmes qui intéressent directement le monde de la production et le monde du travail sont posés à Genève, pour la première fois, avec une précision et une ampleur qui dépassent singulièrement le cadre et la portée des habituelles conférences économiques et sociales. Les hommes qui ont accepté la lourde responsabilité d'en rechercher les meilleures solutions internationales sont chacun dans sa spécialité, des hommes de premier plan, des leaders.

Le *Journal de Roubaix*, qui a toujours suivi de très près la marche des idées et qui se fait un point d'honneur de signaler toutes les manifestations intéressantes de l'évolution sociale, devait à ses lecteurs de les renseigner d'une façon complète et directe sur ce qui se passe à la Conférence internationale du Travail. Son envoyé spécial remplit sa mission avec un grand sens de l'objectivité. Dans ses dépêches si vivantes, il fait défiler les acteurs principaux de la Conférence et s'efforce, dans des interviews de leur faire jouer leur rôle.

C'est ainsi que vendredi dernier, le *Journal de Roubaix* a publié les déclarations que M. Mertens, le sénateur socialiste belge et l'une des figures les plus originales des assises de Genève a bien voulu faire à notre correspondant. M. Mertens a brossé le tableau de l'activité sociale ou, pour être plus exact, de l'activité socialiste, telle qu'il la voit à travers le prisme déformateur d'un syndicalisme outrancier. En bon réformiste, il a fait retomber sur les Moscoutaires la responsabilité de la « division de la classe ouvrière ». Pour lui, « les bolchevistes sont les plus sûrs alliés de la réaction bourgeoise et patronale. »

Nos lecteurs ont certainement reconnu dans ces affirmations, la phraséologie grandiloquente des socialistes.

Evidemment, réunir le bolchevisme, la bourgeoisie et le patronat, dans la même action ou, si vous voulez, la même réaction, c'est assez audacieux.

Il ne faudrait pas s'émouvoir outre mesure de cette exagération verbale si elle ne dénotait chez certains militants syndicalistes une tendance déplorable à perpétuer l'erreur grossière de la lutte de classes.

Le syndicalisme, qui est un mouvement légitime et fécond, ne doit pas, s'il veut atteindre ses fins, opposer les unes aux autres toutes les catégories de producteurs. La défense des intérêts de l'ouvrier, si elle est bien comprise, doit tendre, au contraire, à l'union du capital et du travail. Tout autre conception de la question sociale est une contre-vérité.

Non, M. le sénateur Mertens, les bolchevistes ne sont pas les plus sûrs alliés de la réaction bourgeoise et patronale, pour l'excellente raison qu'il n'y a pas de réaction bourgeoise et patronale : il y a une défense des intérêts de la production, une défense de la richesse nationale et cette défense là peut s'accorder parfaitement avec la défense des intérêts ouvriers et le mouvement syndical.

LA PROPAGANDE COMMUNISTE EN ALLEMAGNE

Berlin, 1er juin. — La police politique a découvert aujourd'hui une imprimerie clandestine, dont le rôle consistait à imprimer des tracts communistes, en vue de désagréger la police et la Reichswehr.

Le matériel a été saisi et plusieurs personnes ont été arrêtées.

Les circonscriptions électorales dans le Nord

Paris, 1er juin. — Après avoir tenu une réunion pour se mettre d'accord sur la répartition des circonscriptions, **les députés du Nord** ont envoyé à la sous-commission de la Commission du suffrage universel, chargée d'élaborer le tableau des circonscriptions, une note signée de **MM. Lebas, abbé Lemire et des Retours**, qui soumet à la sous-commission les propositions suivantes:

1° *Maintien des circonscriptions telles qu'elles existaient en 1914 pour les arrondissements de Cambrai, Dunkerque, Hazebrouck, Valenciennes et Avesnes;*

2° *Application du tableau prévu dans le projet Sarraut pour les arrondissements de Douai et* Lille. *Ces propositions ont été approuvées par la sous-commission.*

LISBONNE RAVAGÉE PAR UN CYCLONE

On mande de Lisbonne à la « Chicago Tribune » qu'un cyclone s'est abattu sur Lisbonne, enlevant les toits des maisons. Plusieurs petits bateaux, le long de la côte, ont chaviré et d'autres se sont brisés contre les récifs. Les dégâts en ville sont considérables, mais on ne signale pas de morts.

LE PRIX DU VIN DANS LE MIDI

Montpellier, 1er juin. — Divers marchés du Midi viennent d'enregistrer une baisse assez importante sur les prix des vins.

Alors que ces prix dépassaient dernièrement 300 francs, ceux offerts actuellement varient entre 230 et 275 francs l'hectolitre, suivant le degré.

LES NOUVEAUX LIVRES

« A TRAVERS L'ALLEMAGNE TEXTILE »

PAR ROGER-JEAN GAULON

Cette semaine paraît (1) sous le titre : « *A travers l'Allemagne textile* », une substantielle et très intéressante étude écrite, à la suite d'une enquête, par M. Roger-Jean Gaulon.

C'est au moment où l'on commençait à se rendre compte, dans l'industrie textile française, de l'activité grandissante de la concurrence allemande que M. Gaulon qui, malgré son jeune âge, a beaucoup voyagé en Europe et en Amérique, eut l'idée d'aller chercher dans les centres textiles allemands les raisons de « cette véritable renaissance industrielle et commerciale, étonnante par sa rapidité et son ampleur, mais dont l'évidence ne peut plus être niée. »

Avec lui, le lecteur pénètre au sein des organisations patronales et ouvrières, dont l'influence en Allemagne est considérable. Il se rend compte de l'éducation sociale du travailleur, de son salaire, de sa façon de travailler, de sa discipline et du coût de sa vie. Puis, l'auteur explique le fonctionnement des assurances sociales dont tout le monde en Allemagne est satisfait. Il parle des impôts, détruisant, preuves en mains, « l'idée que les Allemands paient moins d'impôts que les Français », du Rentenmark, des primes à l'exportation, des assurances crédits, des accords commerciaux et de l'éducation des apprentis, «initiatives heureuses» des fonctionnaires allemands, qui contribuèrent pour beaucoup au relèvement de l'Allemagne. De sa visite dans les grandes usines allemandes, notamment à Delmenhorst et dans les grandes villes allemandes telles que Leipzig et Hamburg, il rapporte des entretiens d'un très grand intérêt et enfin, parlant de la rationalisation et de ses conséquences, il pose la question angoissante de ce que sera demain.

Nous croyons intéresser nos lecteurs en reproduisant les passages de la conclusion d' « *A travers l'Allemagne textile* » :

C'est en quelque sorte à l'éclosion du relèvement économique de l'Allemagne, que je viens d'assister...

De 1924 à 1926, les industriels allemands qui, pour empêcher le chômage et surtout se maintenir en contact avec la clientèle d'outre-mer, voulurent continuer à exporter, durent vendre au-dessous du prix de revient. Ceci s'explique aisément par la brusque retour de leur pays à une monnaie or et l'énorme hausse des prix qui s'ensuivit. Mais petit à petit, s'organisant entre eux, réduisant le nombre de leurs qualités, se spécialisant au point de vue production, s'unissant pour pratiquer les mêmes conditions de vente, de livraison, de paiement et, parfois même pour effectuer achats et ventes en commun, ils s'adaptent au nouvel état de choses créé par la revalorisation du mark, parviennent à abaisser leur prix de revient et, dès le mois de juin 1926, à vendre au prix coûtant. La baisse momentanée, de notre monnaie envoye quelque peu l'effacité de leurs efforts, toutefois ils reprennent bientôt le dessus, si bien qu'à la fin de l'année, ils commencent déjà à réaliser un faible pourcentage de bénéfice...

Naturellement, seuls de puissants groupements d'affaires et des firmes à base solide, à marche saine, résistent à ces périodes de crise et de rajustement...

La discipline, l'énergie et l'audace de la race allemande ont donc triomphé et la jeune république a reconquis l'ampleur économique du vieil empire.

Beaucoup d'entre nous se sont étonnés et effrayés de cette rapide et complète réadaptation, mais bien peu en ont recherché les causes et envisagé les effets. C'est pourquoi, dans ce livre, j'ai essayé d'expliquer les unes et d'exposer les autres. C'est pourquoi aussi j'ajoute que, si la position actuelle de l'industrie textile allemande doit nous faire réfléchir et nous inciter à moderniser davantage nos machines, nos méthodes et surtout nos conceptions, elle ne doit pas nous effrayer car d'appréciables transformations ayant déjà été réalisées dans nos provinces textiles, durant ces dernières années, les industriels français ne peuvent s'arrêter en si bon chemin.

Dans cet ouvrage, où M. Roger-Jean Gaulon s'est refusé à sortir du domaine économique dans lequel il s'est volontairement confiné, on sent le désir de rechercher les possibilités d'un rapprochement économique franco-allemand, et ce sont là les derniers termes de sa conclusion. Doit-on l'en blâmer? Certes non. Ce n'est qu'après de multiples études de ce genre que l'on arrivera peut-être des deux côtés du Rhin à une meilleure compréhension entre nos deux peuples.

Le fait que M. Eugène Mathon, le grand industriel Roubaisien, président du Comité Central de la Laine, présente cet ouvrage au lecteur, suffit pour que le public fasse confiance à M. Roger-Jean Gaulon.

Avec M. Mathon, félicitons le jeune économiste de la façon claire et précise avec laquelle il nous conte ce qu'il a vu. Cette étude nous en promet d'autres plus intéressantes encore et nul doute que les industriels auront à cœur, dans leur intérêt, à les lui rendre possibles.

(1) Aux « Editions Spes », rue Soufflot, Paris (Ve)

L'ÉPILOGUE D'UN DRAME A MONTE-CARLO

Nice, 1er Juin. — Dans la nuit du 12 au 13 novembre dernier, vers 3 heures du matin, le personnel d'un hôtel de Monte-Carlo était mis en émoi par de violents cris de douleur qui provenaient de la chambre de Mme Blengino, épouse du propriétaire de l'établissement. A ces cris, le personnel accourut. On trouva dans la chambre Mme Blengino, tout ensanglantée et, sur le lit, une fillette de Mme Blengino, la jeune Césarine, 9 ans, également tout couvetre de sang.

A côté d'elles, Etienne Blengino, portant sur sa chemise et son pantalon des taches de sang, se tenait dans une attitude presque indifférente ; il se demandait, avec les nouveaux arrivants, qui pouvait avoir ainsi blessé sa femme et sa fille. Celles-ci, quelques instants plus tard, succombaient à leurs blessures.

La justice, estimant que l'auteur de ce double meurtre ne pouvait être qu'Etienne Blengino, le mit en état d'arrestation et il vient de comparaître devant le tribunal criminel de la principauté de Monaco, qui l'a condamné aujourd'hui à vingt ans de travaux forcés.

Les revendications des voyageurs de commerce

Paris, 1er Juin. — Une délégation du Conseil d'Administration de la Fédération Nationale des Syndicats de Voyageurs, Représentants et Placiers du commerce de France, présentée par M. Hector Molinie, député, a été reçue par le ministre des Travaux publics, auquel elle a exposé le désir de la corporation de voir aboutir dans un bref délai, les questions suivantes :

1° Modification des tarifs de transports des voyageurs de commerce et de leurs bagages;

2° Amélioration de certaines relations ferroviaires.

La délégation a reçu le meilleur accueil et l'assurance que ces questions seront mises à l'étude immédiatement.

UN INCIDENT ITALO-YOUGOSLAVE

Des voyageurs italiens ont été molestés dans plusieurs villes de la côte adriatique

Rome, 1er Juin. — Le « Tribuna » publie l'information suivante :

« Des italiens revenant des fêtes de Trieste, à bord du vapeur « Palatino », furent assaillis à leur débarquement, à Granova, en Dalmatie, par des éléments nationalistes yougoslaves, qui malmenèrent aussi le consul d'Italie et le commandant du « Palatino », accourus au secours de leurs compatriotes. Les manifestants tentèrent aussi de donner l'assaut au vapeur « Palatino », mais ils en furent empêchés par l'équipage.

« A la suite d'une protestation du ministre d'Italie à Belgrade, les autorités yougoslaves de Gravosa présentèrent des excuses au consul d'Italie.

« On signale d'autres incidents antiitaliens de moindre importance à Sebenico et à Raguse. »

Un incident de frontière en Albanie

Rome, 1er Juin. — Le « Giornale d'Italia » annonce que le poste frontière albanais de Nicai-Mertiri aurait été assailli dans la nuit du 27 mai par une bande de comitadjis. Les Albanais ont eu deux blessés. On ignore les pertes des assaillants, qui se sont retirés à l'aube.

Une affaire d'espionnage

Rome, 1er Juin. — On mande de Tirana au « Giornale d'Italia » :

M. Giurascovic, interprète à la légation yougoslave, et trois autres individus, dont un agent de police de Durazzo et deux chauffeurs monténégrins ont été arrêtés sous l'inculpation d'espionnage pour le compte de la Yougoslavie.

M. LEBAS succéderait à M. Paul Faure comme secrétaire du parti socialiste

Paris, 1er juin. — Selon le « Petit Parisien », M. Paul Faure serait résolu à abandonner le secrétariat du parti socialiste S.F.I.O.

Le bruit court que M. Lebas, député-maire de Roubaix, succéderait à M. Paul Faure.

L'ÉLECTION DE L'AUBE

La Fédération radicale-socialiste décide le retrait pur et simple de son candidat

Troyes, 1er juin. — La Fédération radicale-socialiste a décidé le retrait pur et simple de la candidature de M. Lucien Le Foyer.

Les socialistes vont examiner la question

Troyes, 1er juin. — La Fédération socialiste a décidé de convoquer, pour dimanche, un congrès qui fixera l'attitude à prendre par M. Michaut, candidat socialiste à l'élection législative de l'Aube.

Une nouvelle candidature d'union des partis contre les communistes est envisagée: c'est celle de M. Léon Lesage, président du Conseil général, radical.

AU CINÉMA

Wide World photos.)

Le comte Tolstoï

qui doit faire prochainement ses débuts au cinéma dans le roman de son père « Résurrection »

EN CHINE

Un contingent japonais débarque à Tsing-Tao

Londres, 1er juin. — On mande de Tsing-Tao, 31 mai, à l'agence Reuter:

« Trois régiments japonais formant ensemble un effectif de 2.000 hommes, sont arrivés venant de Dairen.

» Les autorités chinoises ont protesté contre leur débarquement. »

La légation américaine de Pékin songe à se rapprocher de la côte

Washington, 1er juin. — Envisageant l'éventualité d'une aggravation des troubles en Chine, le président Coolidge a approuvé le plan du département d'Etat, tendant à transférer la légation des Etats-Unis de Pékin à un point plus rapproché de la côte.

Toutefois, le plan ne sera mis en exécution que lorsque la situation sera devenue plus sérieuse.

Nouvelle victoire sudiste

Londres, 1er juin. — On mande de Changhaï à l'agence Reuter:

« L'armée sudiste se serait emparée de Tcheng-Tchéou, bifurcation ferroviaire importante de la province du Honan.

Deux aviateurs suédois tués

Stockholm, 1er Juin. — A Gothembourg, un hydravion militaire est tombé aujourd'hui et s'est écrasé au sol.

Les deux aviateurs qui le montaient ont été tués.